

## **La DSP pour la gestion de l'eau**

- Le CT a acté le lancement d'une nouvelle [Délégation de Service Public](#), la Générale des Eaux, chargée de la distribution souhaitant cesser sa prestation. Le fait que la production, gérée par l'UCDEM, et la distribution, par la Générale des Eaux, aient été confiées à deux prestataires différents a affaibli ce service public, un équilibre économique doit être trouvé. La collectivité attend du nouveau prestataire un meilleur suivi des impayés et un prix de l'eau à la baisse, notamment par un prix d'achat à la production moins élevé.
  - Prix moyen de l'eau à St Martin : 9,3€/m<sup>3</sup> (contre 3,85€/m<sup>3</sup> en métropole)
  - Impayés : environ 20%

## **Le transfert technique du projet d'aménagement du front de mer dans le cadre du « Grand Marigot »**

- [La réalisation du « Grand Marigot »](#) prévoit la réhabilitation et la redynamisation de Marigot, la rénovation de la marina et la restructuration du front de mer pour accueillir des bateaux de moyenne croisière, de la grande plaisance et des infrastructures touristiques nécessaires pour développer notre économie. Le « Grand Marigot » est donc un projet en 3 volets.

C'est un projet ambitieux mais réalistes, à long terme, qui nous demandera de prendre le temps du dialogue avec toutes les parties et le temps de la réflexion. Les premières réalisations du « Grand Marigot » verront le jour très prochainement puisque les travaux de [réaménagement du Fort Louis et de ses abords](#) commenceront en octobre.

En transférant le suivi du projet à l'Etablissement portuaire, organe de la Collectivité je précise, nous conservons le pilotage politique et décisionnel mais nous nous donnons les moyens d'aller plus vite en confiant aux équipes du port, techniquement compétentes, l'élaboration du cahier des charges. Chaque point sera ensuite validé par la Collectivité.

## **La modification des temps scolaires**

- Invités à se prononcer le mois dernier sur le maintien du rythme scolaire en vigueur aujourd'hui sur le territoire de la Collectivité, les Conseils d'écoles des 16 établissements de Saint-Martin se sont majoritairement prononcés en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours. J'ai pris acte de cette décision.  
Le retour à la semaine de quatre jours a été validé officiellement en Conseil exécutif, mercredi 26 juillet, et sera donc appliqué dès la rentrée de septembre 2017 dans les écoles de Saint-Martin.  
Les horaires des établissements seront désormais les suivants : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures, avec un renforcement des activités périscolaires, à la pose méridienne mais aussi le mercredi afin de ne pas pénaliser les parents qui travaillent.

Les écoliers bénéficieront d'un programme d'activités variées axées sur le sport, la culture, les activités manuelles ou encore des actions « autour du livre » destinées à lutter efficacement contre l'illettrisme. Le soir, de 16h à 17h, les enfants bénéficieront, conformément à nos engagements, d'une heure de soutien scolaire.

Enfin, avec mes élus nous portons une attention toute particulière à la qualité des activités périscolaires et à la formation du personnel.

### **Dotation exceptionnelle au fonds de Garantie pour Initiative Saint-Martin**

Par convention, la Collectivité avait versé 9000 euros à un fonds de Garantie octroyé par Initiative aux créateurs d'entreprise en 2013. La Collectivité vient apporter 35000 euros supplémentaires afin d'assurer la pérennité de ce dispositif essentiel au territoire. Depuis 2015, 60 prêts bancaires ont pu être garantis jusqu'à 80% par ce dispositif. Ce sont plus de 70 emplois qui ont ainsi pu être créés au démarrage des projets financés. Il s'agit donc de permettre à Initiative Saint-Martin de continuer en ce sens, en toute cohérence avec la stratégie de la nouvelle majorité.

### **Le radar météorologique**

- Dans la continuité des projets soutenus par la précédente mandature, celui concernant l'installation d'un radar météorologique sur l'île, en coordination avec les autorités de Sint Maarten, va pouvoir démarrer.

Le comité de sélection du programme INTERREG Caraïbes, réuni les 30 et 31 mai derniers, auquel j'ai participé, a prononcé une décision favorable pour ce projet. Pour un montant total éligible de 1 725 000€, une subvention FEDER d'un montant de 1 293 750€ nous a été accordée, soit un taux de co-financement de 75%. Le projet vise à remplacer le radar actuel en panne par un nouvel équipement.

Ce projet Régional de 2.3M d'euros, porté par la Collectivité de Saint-Martin, va nettement améliorer la fiabilité des prévisions météo et le suivi des phénomènes climatiques pour notre territoire mais aussi pour les îles voisines.

### **Notre priorité reste l'emploi et l'activité économique de Saint-Martin**

- Dès les premières semaines, la majorité a lancé les travaux pour l'élaboration de la nouvelle [stratégie touristique à long terme](#). Fort des consultations menées avant 2012, le président et sa majorité travaillent autour de 8 axes stratégiques regroupant une trentaine d'actions précises pour l'attractivité de notre territoire et l'emploi de nos concitoyens. Après des consultations complémentaires, notamment auprès des professionnels, dont la réunion s'est tenue à la fin du mois de juin, la stratégie et la nouvelle marque de territoire seront dévoilées d'ici le mois de novembre.
- Le travail sur la diversification de l'économie a également débuté :
  - Dans quelques semaines sera lancée l'élaboration du [schéma de développement économique](#), complémentaire à la stratégie touristique. Ainsi, grâce à ces deux documents stratégiques, les objectifs seront clairs dans tous les domaines créateurs d'emplois. Il sera en outre demandé au prestataire retenu de travailler sur la

préfiguration de [l'agence de développement économique](#). L'objectif est de voir plus clair sur nos objectifs d'ici le mois de décembre.

- Le président a signé avec la commission européenne la création d'un [Groupe d'Action Locale](#) en faveur de l'agriculture. Cette structure est chargée d'animer et de structurer la filière agricole qui bénéficiera d'ici 2020 de 3 millions d'euros non seulement pour aider les exploitations ou futurs exploitants à développer leur activité mais également pour valoriser la pratique agricole à Saint-Martin.

### **Un travail de renforcement de la sécurité est engagé**

- En appui des actions de la gendarmerie, et dans le cadre de la convention qui lie la police territoriale et la Gendarmerie, la police territoriale va accentuer ses patrouilles de surveillance durant les mois de juillet et août.

Le président a demandé à la Police territoriale d'effectuer des patrouilles pédestres à Marigot sans oublier de veiller à une présence plus marquée dans les autres quartiers, notamment à Quartier d'Orléans où des événements inacceptables contre la gendarmerie ont eu lieu il y a quelques jours. En concertation avec la Gendarmerie, le président a indiqué travailler avec les associations du quartier pour assurer une meilleure prévention auprès des plus jeunes et des parents.

Le président a demandé à la police territoriale d'élaborer un projet de service. Il attend des policiers une plus grande efficacité et plus grande visibilité sur le terrain.

### **Les moyens pour lutter contre les sargasses seront renforcés**

- La Collectivité octroyait depuis 2015 une subvention de 150 000 euros chaque année pour le fonctionnement des brigades vertes, les salaires des 20 brigadiers étant pris en charge par l'Etat et l'ADEME. La fin de la convention avec l'association d'insertion et le retour en masse cette année des sargasses nous poussent à déployer de nouveaux moyens. Ainsi, aux côtés de l'Etat, la Collectivité a souhaité augmenter à 30 le nombre de brigadiers et prendra à sa charge 20% des salaires (soit 108 000 euros en plus par an), à moins que l'ADEME ne poursuive son soutien financier. Au niveau des investissements, la Collectivité attend de nouveaux moyens mécaniques (notamment un tractopelle) pour compléter les moyens déployés sur le terrain.

En attendant, en cas de forte crise comme lors du week-end du 14 juillet, la collectivité fera appel à des entreprises privées en renfort, comme elle a pu le faire la semaine dernière pour agir le plus rapidement possible.